

Formation recyclage à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 1

PROGRAMME

INTRODUCTION & OBJECTIFS

- Mise en évidence des objectifs et attente des stagiaires

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DE LA SECURITE

- Définition d'un accident du travail d'un accident de trajet, d'une maladie professionnelle
- Statistiques des accidents du travail
- Définition des dangers, risques, situation dangereuse
- Principe généraux de prévention, document unique, acteurs de la prévention
- Co activité

LES RISQUES ET LES MOYENS DE PREVENTION

- Produits chimiques
- Amiante
- Circulation
- Equipement de protection individuelle
- Incendie, explosion
- Espace confiné
- Travail en hauteur
- Manutention
- Autres risques (travaux de fouille, pression, rayonnement ionisant, sablage, bruit, vibration, électricité statique, désordre, noyade, risques biologiques, voies ferrées....)

ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS

- L'accueil
- La circulation
- L'alerte
- Comment fonctionne le plan de prévention
- Autorisation de travail et permis complémentaires
- Consignes et modes opératoires

ROLE ET RESPONSABILITE DE L'INTERVENANT N1

- Les responsabilités de chacun
- La délégation de pouvoir
- La jurisprudence
- Le droit d'alerte

CONCLUSION

- Rappel du rôle de l'intervenant
- Le respect des consignes

EVALUATION ET BILAN DE LA FORMATION



Durée

Un jour



Pré requis

Être déjà habilité N1 depuis 3 ans maximum



Public concerné

Personnel intervenant des Entreprises Extérieures ayant suivi un stage initial et obtenu le certificat depuis moins de 3 ans.

Personnel organique ou intérimaire.

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- D'identifier les dangers liés à chaque situation de travail,
- D'adapter son comportement aux risques liés à la situation de travail,
- D'appliquer de manière stricte les mesures préventives préconisées,
- De prendre conscience de son rôle et de sa responsabilité face à une situation de travail.

Méthodes pédagogiques

- Jeu de Questions/Réponses
- Jeux de rôles et études de cas
- Apports théoriques
- Exercices pratiques,
- Discussions, retour d'expérience

Mode d'évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage sous forme de test comprenant un Questionnaire à Choix Multiples.

Remise d'une attestation d'assiduité justifiant l'acquisition des connaissances.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Formation sanctionnée par un
certificat de stage :
La carte UIC